

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 68 (1996)

Heft: 6

Artikel: Plaidoyer pour une politique de l'architecture

Autor: Luscher, Rodolphe

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129501>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PLAIDOYER POUR UNE POLITIQUE DE L'ARCHITECTURE

Les mutations socio-économiques que nous vivons aujourd'hui touchent un nombre croissant de métiers. L'architecte ne fait pas exception à la règle. Son rôle et son influence tendent à se réduire implacablement à un moment où, pourtant, son intervention s'avère plus nécessaire que jamais pour garantir un minimum de cohésion dans un environnement soumis de plus en plus à une seule et unique règle: la volonté du marché, la rentabilité immédiate.

Formulons une hypothèse: le métier de l'architecte disparaît, il se fond dans une «chaîne de production» d'objets conçus avant comme des fonds d'investissements. Cette hypothèse n'est pas pour effrayer tout le monde. Bien au contraire, hélas. Elle laisse pourtant un grand vide, elle souffre d'un énorme trou de mémoire. Pendant des siècles, les bâtisseurs – le plus souvent architecte et ingénieur à la fois – ont contribué de manière décisive au rayonnement intellectuel et culturel des villes qu'ils construisaient.

Catalyseurs des désirs des maîtres d'ouvrage et stimulateurs-promoteurs des nouveaux matériaux et des nouvelles techniques inventés par les artisans-construteurs, les architectes étaient les garants d'une véritable «qualité totale». Alliant leur créativité propre aux besoins des uns et aux compétences des autres, il n'agissaient pas en termes de «produit», mais en termes d'amélioration de qualité de ville dans un processus historique préalablement et soigneusement étudié.

L'intervention sur le paysage urbain n'est pas affaire anodine de pure consommation. Elle détermine la nature (ou la dénature) des rapports sociaux, elle conditionne l'évolution et l'image d'une ville. En déniaut aux architectes leur indépendance fondée sur la double préoccupation d'assurer les intérêts privés tout en conférant une valeur ajoutée au bien public, certains maîtres d'ouvrage font preuve d'une singulière absence de... qualité. Et peut-être serait-il temps de penser à leur délivrer – ou non – ces fameux «certificats de qualité» qu'ils sont au demeurant si prompts à réclamer pour les autres...

Sous couvert d'une pseudo-efficacité qui se réduit le plus souvent à des critères d'ordre uniquement financier, la tendance actuelle est au mélange des genres, à la dévalorisation des métiers par substitution des rôles, les banquiers, les entrepreneurs généraux ne sont pas des architectes, même si les premiers peuvent se targuer d'avoir à leur actif quelque 90% du total du volume bâti depuis 1960. Il ne peut être question de «qualité totale» sans le recours à des «gens de métier» qui font le travail pour lequel ils ont été formés. La qualité d'un ouvrage ne commence pas le jour de sa construction, elle est déjà tout entière comprise dans le projet de l'architecte. Et c'est pour cette raison même que l'architecte est le meilleur garant de la qualité tout au long de la phase qui conduit le projet à sa réalisation finale. La culture de l'architecte n'est pas une sorte d'habit démodé digne d'être étiqueté au rang des accessoires. Elle est fondée sur des valeurs artistiques qui font progresser le degré de civilisation d'une société au même titre que les sciences et les techniques dont plus personne aujourd'hui, ou presque, ne songerait à se passer. On brandit à l'envi l'ouverture des marchés comme une épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête des irréductibles qui auraient l'audace de ne pas se plier à sa loi. Disons d'emblée que pour les architectes suisses qui travaillaient déjà avec l'étranger avant même que la «mondialisation» n'entre dans le registre lexical des économistes, rien n'a fondamentalement changé. Ils continuent de s'informer très précisément de réglementations spécifiques, très «locales» et pas du tout «mondiales» et de s'assurer le plus souvent d'autres collaborations avec des confrères du lieu. De leur côté, les entreprises générales qui, au nom de

l'ouverture des marchés, intègrent des architectes étrangers le font généralement dans l'optique d'une opération signalétique, voire décorative qui résume l'intervention de l'architecte – sauf s'il est mondialement connu – à celle d'un dessinateur de façades.

Face à la dégénérescence d'un statut qui est aussi un symptôme de la maladie de la «déculturation» dont souffre l'ère actuelle, il est temps que les pouvoirs publics se réveillent avant que le secteur privé n'ait grignoté peu à peu jusqu'à leurs dernières prérogatives.

Il est urgent de mettre sur pied aujourd'hui une véritable «politique de l'esthétique» à l'instar, par exemple, de celle que le gouvernement norvégien¹ a instauré via son ministère de la culture. Cette politique volontariste vise à garantir la qualité du construit, donc à reconnaître le rôle de l'architecture et de l'architecte dans la promotion de conditions de vie améliorées, à subordonner à l'immédiateté des intérêts privés une politique à long terme privilégiant l'intérêt public. Si l'Etat, à tous les échelons, met en pratique une ligne de pensée qui défende prioritairement l'apport culturel de l'architecture et de l'urbanisme – fondée sur une qualité intrinsèque du projet à la réalisation de fragments de ville – nul doute qu'il aura à la longue un formidable pouvoir d'émulation sur la qualité de l'environnement construit qui échappe à son contrôle. Il est du devoir des architectes d'en appeler solennellement à la prise de conscience des hommes politiques dont la mission première n'est-elle pas de gouverner, donc de prévoir?

Rodolphe Luscher
architecte

¹ Estetikk i startlige bygg og anlegg, veileder.

